



INFO'MYANS

OCTOBRE 2015

LE MOT DU MAIRE:

Bonjour à toutes et à tous,

Et voici déjà l'automne ! Notre commune viticole a, comme d'habitude, vécu une période animée avec les vendanges. Un bon cru 2015 s'annonce ! Et ce, pour le plaisir des amateurs et la renommée des "Abymes".

L'équipe municipale continue à œuvrer pour répondre au mieux aux engagements qu'elle a pris en 2014. Le bulletin de fin d'année y reviendra plus longuement.

Bonne lecture ...

Le maire,

Jean-Pierre Guillaud

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Les problèmes rencontrés durant l'été sur le réseau d'eau potable ont provoqué de nombreux désagréments. Les travaux de réparation sont en cours de finalisation.

Actuellement, divers aménagements sont en cours :

- ◆ Chef lieu : travaux d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- ◆ Hameau de Chacuzard : réalisation du réseau gaz
- ◆ Les bureaux de la mairie sont également en cours de réaménagement.

Nous vous remercions pour votre prudence sur nos routes communales et pour votre compréhension face à la gêne occasionnée.

DES NOUVELLES DU P.L.U.

La phase diagnostic et l'état des lieux de la commune étant terminés, la commission P.L.U. prépare actuellement le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui sera le véritable projet de la commune pour les 10 ans à venir. Un classeur répertoriant l'ensemble des comptes rendus des réunions de cette commission est consultable par tous, sur place en mairie, aux horaires d'accueil du public.

BATIMENT PUBLIC

Le choix de l'équipe Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du bâtiment public (crèche, bibliothèque, locaux communaux, logements sociaux) sur le plateau à côté de la mairie a été arrêté. Le cabinet d'architecte Louis et Périno en est le mandataire. Une commission tripartite a été signée entre les 3 maîtres d'ouvrage : La communauté de communes Cœur de Savoie, la commune de Myans et l'O.P.A.C. de la Savoie.

Une information régulière sera faite sur l'avancée du projet. .

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Du nouveau à propos des tarifs du centre de loisirs de Les Marches "Les lutins du Granier"...

La communauté de communes Cœur de Savoie a pris la décision d'assurer la gestion de l'ensemble des centres de loisirs de Cœur de Savoie. Aussi, à compter de janvier 2016, il n'y aura plus de tarif "hors commune". Les tarifs pratiqués seront en fonction du quotient familial.

MAIRIE :

Accueil au public :

Mardi

de 16 h à 19 h

Mercredi

de 8 h à 11 h

Vendredi

de 16 h à 19 h

PERMANENCES

DES ELUS :

Permanence tous les 1er samedis du mois de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

BREVES

Panneaux d'informations extérieurs posés sur la façade Sud de la mairie.

Agrandissement de l'abri bus de Bellisay fin 2015.

Elections du conseil régional : 6 et 13 décembre 2015.

AGENDAS

COURS DE ZUMBA ET PILOXING

Au profit des Ecoliers de Myans

**Samedi 10 octobre 2015
14 h 30—16 h 30
Salle Polyvalente**

PRESENTATION DES PONGISTES (cf article)

**Dimanche 11 octobre 2015
9 h 00—13 h 00
Salle Polyvalente**

Cie AUTOCHTONE

Stage de théâtre

A partir de 15 ans

17—18 octobre 2015

24—25 octobre 2015

Ecole élémentaire de Myans

Inscription gratuite en ligne

www.compagnie-autochtone.com

CONFERENCE SOMMEIL

Proposée par la CARSAT

29 octobre 2015

14 h 30

Salle Polyvalente—Myans

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie à 11 h 00

Suivie d'un apéritif

Monument aux morts

LOTO

des Ecoliers de Myans

11 Novembre 2015

A partir de 14 h 30

Salle polyvalente—Myans

VERNISSAGE

Livre photographique

« SAVOIE, intime et secrète »

- Hugo Mansoux -

- Philippe Béranger -

13 Novembre 2015

19 h 30 : projection

Suivi d'un pot partagé.

Salle polyvalente—Myans

RENTREE SCOLAIRE 2015

Les 96 élèves sont bien rentrés. Ils sont répartis en 4 classes de demi-niveaux, dont les effectifs sont raisonnables (entre 21 et 27 élèves par classe).

Les horaires restent inchangés et le personnel communal assure les Temps d'Activités Périscolaires. Le mercredi midi, un partenariat s'est mis en place avec "Les lutins du Granier", et les familles qui le souhaitent peuvent s'inscrire. Les enfants sont pris en charge à 11h30 par un animateur de centre de loisirs de Les Marches, conduits en minibus au restaurant scolaire, puis dans les locaux du centre où leurs parents peuvent venir les chercher soit après le repas, soit après 16h30.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TENNIS DE TABLE

Un jeune sportif de Myans est sélectionné pour le premier championnat du monde de Tennis de Table pour Trisomiques 21, qui aura lieu du 21 au 27 novembre prochain en Afrique du sud.

L'association des supporters de l'équipe de France des Pongistes Trisomiques 21 vous invite à une rencontre amicale et solidaire le dimanche 11 octobre 2015 à partir de 9h à la salle polyvalente. Cette matinée à laquelle s'associent de nombreuses associations de la commune, sera l'occasion de démonstration en présence de joueurs confirmés, d'une présentation du projet et d'une récolte de fonds pour permettre aux familles d'accompagner et de soutenir les 8 sportifs sélectionnés pour l'Afrique du Sud.

Vente de diots, bugnes, crêpes, buvette au profit de l'association !

DON DU SANG

La Collecte de Sang organisée ce 28 septembre par L'Etablissement Français Du Sang a, une nouvelle fois, été un succès : 45 DONNÉS ET 6 NOUVEAUX DONNEURS.



FAMILLES A ENERGIE POSITIVE 2015/2016

Pour encourager et soutenir les administrés à faire des économies d'énergie, la commune s'inscrit au **DEFI FAMILLES A ENERGIE POSITIVE 2015/2016** ... Après recrutement des familles volontaires, l'ASDER accompagne les participants : formation des capitaines d'équipe, logiciel de suivi des consommations personnelles, calcul des économies réalisées par foyer et par équipe, organisation d'événements et d'animations.

Ce défi a déjà permis à la Savoie d'économiser, en cumulant les résultats d'année en année, 1 million de kWh !

Les échanges et les rencontres font partie intégrante du projet, alors n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie !

QUELQUES CONSIGNES AVANT L'HIVER...

Avant les épisodes neigeux quelques précautions à prendre pour le bien-être de tous :

- ◆ Pour ne pas gêner les opérations de déneigement : ne pas stationner de véhicules sur les chemins communaux, ce qui obstrue une partie de la voirie.
- ◆ Tous les propriétaires qui ont un toit versant sur la voie publique doivent équiper ceux-ci de dispositifs adaptés pour éviter la chute de neige.
- ◆ Chaque propriétaire de maison située en bordure de voie publique est tenu de dégager le trottoir devant son habitation ou sur un espace de 1.5 m de largeur à défaut de trottoir.